

Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:

SILIKOPON® ED

Désignation chimique:

Siliconeepoxide resin, solvent-free

N° d'enregistrement REACH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées:Utilisation industrielle

Usages déconseillés: Aucuns connus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH

Rellinghauser Str. 1-11

45128 Essen Germany

Téléphone : +49 201 173 01 Télécopie : +49 201 173 3000

E-mail : productsafety-cs@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232

+49 2365 49 4423 (Fax)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour la Santé

Sensibilisateur de la peau Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: 4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, oligomeric reaction products with 1-

chloro-2,3-epoxypropane



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

!>

Mentions d'Avertissement:

Attention

Déclaration(s) de

risque:

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de Prudence

Prévention:

P261: Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention: P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un

médecin.

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

réutilisation.

Evacuation: P501: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée,

conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/

internationale.

2.3 Autres dangers Contient des composés époxydiques. Observer les recommandations du

fabricant.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux

de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux

de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

Désignation chimique:

Siliconeepoxide resin, solvent-free

3.1 Substances

N° d'enregistrement

REACH:

Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrem ent REACH	facteurs M:	Notes
4,4'- Isopropylidenedi cyclohexanol, oligomeric reaction products with 1- chloro-2,3- epoxypropane	5 - <10%	30583-72-3	500-070-7	01- 2119959495- 22	Aucune information disponible.	
méthanol	0,1 - <1%	67-56-1	200-659-6	01- 2119433307- 44	Aucune information disponible.	#

^{*} Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Classification

classification					
Désignation chimique	Classification	Notes			
4,4'- Isopropylidenedicyclohexa	Classification: Skin Sens.: 1: H317; Aquatic Chronic: 3: H412;	Aucune informati			
nol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-	Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.	on disponibl			
epoxypropane	Limite de concentration spécifique : Aucuns connus.	e.			
	Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 2.000 mg/kg				
	Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus.				
	Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 2.000 mg/kg				
méthanol	Classification: Flam. Liq.: 2: H225; Acute Tox.: 3: H301; Acute Tox.: 3: H311; Acute Tox.: 3: H331; STOT SE: 1: H370;	Aucune informati on			
	Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus.	disponibl e.			
	Limite de concentration spécifique : Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique Catégorie 1, >= 10 %; Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique Catégorie 2, 3 - < 10 %;	o.			
	Toxicité aiguë, orale: DL 50: 100 mg/kg				
	Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 3 mg/l				
	Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: 300 mg/kg				

CLP: Règlement n° 1272/2008

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des premiers soins requis

Informations générales: enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé

Inhalation: Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises

[#] Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

^{##} Cette substance est répertoriée comme SVHC.



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

Contact avec la Peau: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au

savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.

Contact oculaire: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et

abondamment avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins

médicaux.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles:

Prévoir des soins médicaux.

Protection individuelle des

secouristes:

Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Aucun symptôme connu à ce jour.

Dangers: Aucune information disponible.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés:

mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction

inappropriés:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance

ou du mélange:

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de silicium Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte

contre l'incendie:

Aucune mesure particulière.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le

feu:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter un équipement de protection individuelle.

6.1.1 Pour les non-

secouristes:

Aucune information disponible.

4/18



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

6.1.2 Pour les secouristes: Aucune information disponible.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux

d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de

confinement et nettoyage:

Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel).

Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

6.4 Référence à d'autres

rubriques:

Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation,

voir points 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale):

Aucune information disponible.

Conseil de manipulation en

toute sécurité:

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Porter une protection des voies respiratoires lors de la vaporisation.éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas

inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures à prendre pour éviter

le contact:

Aucune information disponible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions d'un stockage sûr: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

Matériaux d'emballage sûrs: Aucune information disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s):

Pas d'autres recommandations.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition		Source	
méthanol	TWA	200 ppm	260 mg/m3	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée (12 2009)	
méthanol	TWA	200 ppm	260 mg/m3	Suisse. SUVA: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, dans sa version modifiée (01 2021) Date de Révision: révision 2021	
méthanol	STEL	400 ppm	520 mg/m3	Suisse. SUVA: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, dans sa version modifiée (01 2021) Date de Révision: révision 2021	

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

Directives relatives à l'exposition



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

Désignation chimique	Туре	Source
méthanol	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
méthanol	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : Indicatif	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
méthanol	Désignation de peau Peut être absorbé par la peau.	Suisse. SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, dans sa version modifiée
méthanol	Si conformément aux valeurs de VLE et de BEL, il n'y a aucun risque de dommages génétiques.	Suisse. SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, dans sa version modifiée

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

Valeurs de DNEL

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Туре	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
4,4'- Isopropylidenedicyclohexanol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane	Employés	Cutané	Systémique, à court terme; 1 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 1,76 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 3,25 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à court terme; 1,76 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à court terme; 3,52 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Cutané	Systémique, à court terme; 0,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 0,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 0,5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Locale, long terme; 21 µg/cm2	Sensibilisation de la peau
	Population générale	Cutané	Locale, court terme; 21 µg/cm2	Sensibilisation de la peau
	Employés	Cutané	Locale, court terme; 0,23 mg/cm2	Sensibilisation de la peau
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 1 mg/kg	Toxicité aiguë
	Population générale	Cutané	Locale, long terme; 21 µg/cm2	Sensibilisation de la peau
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
méthanol	Employés	Cutané	Systémique, à court terme; 20 mg/kg	Toxicité aiguë
	Population générale	inhalation	Locale, court terme; 26 mg/m3	Toxicité aiguë
	Population générale	inhalation	Systémique, à court terme; 26 mg/m3	Toxicité aiguë
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 4 mg/kg	Toxicité aiguë
	Population générale	Cutané	Systémique, à court terme; 4 mg/kg	Toxicité aiguë
	Employés	inhalation	Systémique, à court terme; 130 mg/m3	Toxicité aiguë



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

Populat	tion générale i		Systémique, à long terme; 26 mg/m3	Toxicité aiguë
Employ	és `	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
Employ	és (Systémique, à long terme; 20 mg/kg	Toxicité aiguë
Populat	tion générale		Systémique, à court terme; 4 mg/kg	Toxicité aiguë
Employ	rés i		Locale, court terme; 130 mg/m3	Toxicité aiguë
Employ	és i		Systémique, à long terme; 130 mg/m3	Toxicité aiguë
Populat	tion générale i	inhalation	Locale, long terme; 26 mg/m3	Toxicité aiguë
Populat	tion générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
Populat	tion générale		Systémique, à long terme; 4 mg/kg	Toxicité aiguë
Employ	és i		Locale, long terme; 130 mg/m3	Toxicité aiguë

Valeurs de PNEC

Remarques: Valeurs de PNEC

Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
Aquatique (eau douce)	11,5 μg/l	
Aquatique (eau de mer)	1,15 μg/l	
Terre	0,099 mg/kg	
Sédiments (eau de mer)	0,023 mg/kg	
Sédiments (eau douce)	0,229 mg/kg	
Station d'épuration	100 mg/l	
Sédiments (eau de mer)	7,7 mg/kg	
Sédiments (eau douce)	77 mg/kg	
Aquatique (eau douce)	20,8 mg/l	
Station d'épuration	100 mg/l	
	environnemental Aquatique (eau de mer) Terre Sédiments (eau de mer) Sédiments (eau douce) Station d'épuration Sédiments (eau de mer) Sédiments (eau de mer) Aquatique (eau douce)	environnemental Aquatique (eau douce) 11,5 μg/l Aquatique (eau de mer) 1,15 μg/l Terre 0,099 mg/kg Sédiments (eau de mer) 0,023 mg/kg Sédiments (eau douce) 0,229 mg/kg Station d'épuration 100 mg/l Sédiments (eau de mer) 7,7 mg/kg Sédiments (eau douce) 77 mg/kg Aquatique (eau douce) 20,8 mg/l

2,08 mg/l

100 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques

Appropriés:

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage:

Lunettes de sécurité

Aquatique (eau de mer)

Terre

Protection des Mains: Informations supplémentaires: Gants en nitrile (NBR), Gants en butyl (IIR)

Protection de la peau et du

corps:

vêtement de protection

Protection respiratoire: S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre

combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.

Mesures d'hygiène: Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute

manipulation du produit. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Protéger la peau en

appliquant une pommade.



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

Contrôles Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer. environnementaux:

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Forme: Liquide visqueux

Couleur: iaunâtre

Odeur: Caractéristique Seuil olfactif: non mesuré Point de congélation: non mesuré Point d'ébullition: non mesuré Inflammabilité: non mesuré

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'explosivité -

non mesuré

supérieure (%)

Limites d'explosivité -

non mesuré

inférieure (%):

Point d'éclair: 110 °C (DIN EN 22719)

Température d'autonon mesuré

inflammation:

Température de

non mesuré

décomposition:

pH: Non applicable

Viscosité

Viscosité, dynamique: 1.000 - 2.000 mPa.s (25 °C, DIN 53015) Viscosité, cinématique: 870 - 1739 mm2/s (25 °C, calculé) Durée d'écoulement: Aucune information disponible.

Solubilités

Solubilité dans l'eau: Insoluble Solubilité (autre): non mesuré

Taux de dissolution: Aucune information disponible.

Coefficient de partition (n-

octanol/eau):

non mesuré

Stabilité de la Aucune information disponible.

dispersion:

Pression de vapeur: non mesuré Densité relative: non mesuré

Densité: 1,135 - 1,15 gcm3 (25 °C) (DIN 51757)

Aucune information disponible. Densité apparente:

Densité de vapeur non mesuré

relative:

Caractéristiques de la particule

Granulométrie: Aucune information disponible. Répartition de la taille des

particules:

Aucune information disponible.

Empoussièrement: Aucune information disponible. Surface spécifique: Aucune information disponible.



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

Charge de surface/Potentiel Aucune information disponible.

zêta:

Evaluation:

Forme:

Crystallinité:

Aucune information disponible.

9.2 Autres informations

Propriétés explosives: non mesuré
Propriétés comburantes: Non comburant
Température minimale non mesuré

d'ignition:

Corrosion des métaux: Non corrosif pour les métaux.

Taux d'évaporation: non mesuré

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: voir point "Possibilité de réactions dangereuses".

10.2 Stabilité chimique: Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses:

Selon les conditions d'utilisation spécifiques, du méthanol risque de se

former lors de l'hydrolyse.

10.4 Conditions à éviter: Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

10.5 Matières incompatibles: Non connu.

10.6 Produits de décomposition

dangereux:

Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Contact avec la Peau: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Contact oculaire: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Ingestion: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion

Produit: DL 50 (ETAmél): > 5.000 mg/kg

Composants:



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

4.4'-Isopropylidenedicyclohe

xanol, oligomeric

reaction products with 1chloro-2,3-epoxypropane

méthanol

DL 50 (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg

DL 50 (Rat): 100 mg/kg

Contact avec la peau

Produit: DL 50 (ETAmél): > 5.000 mg/kg

Composants:

4,4'-DL 50 (Rat, Féminin, Masculin): > 2.000 mg/kg

Isopropylidenedicyclohe Absence de classement

xanol, oligomeric

reaction products with 1chloro-2,3-epoxypropane

méthanol DL 50 (Rat): 300 mg/kg

Inhalation

Produit: CL 50 (ETAmél, 4 h): > 40 mg/l Vapeur

Composants:

4,4'-Vapeur, Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohe Poussières, brouillards et émanations, Aucune information disponible.

xanol, oligomeric reaction products with 1-

chloro-2,3-epoxypropane

CL 50 (Rat, 4 h): 3 mg/l Vapeur méthanol

Non applicable, Poussières, brouillards et émanations

Toxicité à dose répétée

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'-Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4.4'-OECD 404 (Lapin): Non irritant

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol littérature (Lapin): Non irritant

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'-OECD 405 (Lapin): Non irritant

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

méthanol (Lapin): Non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- test de concentration du ganglion lymphatique local (LLNA), OECD 429 Isopropylidenedicyclohex (Souris): Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

Test de Maximalisation, OCDE 406 (Cobaye): N'est pas un sensibilisateur cutané.

Cancérogénicité

méthanol

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Non classé

Mutagénicité des Cellules Germinales

Aucune information disponible.

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- Test de Ames (OCDE 471): négatif

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Test de Ames (OCDE 471): négatif

Test de mutation du gène (OECD 476): négatif

Test du micronoyau: négatif

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Test du micronoyau (OECD 474) Intrapéritonéale (Souris, Féminin,

Masculin): négatif

Aberration chromosomique Intrapéritonéale (Souris, Féminin, Masculin):

négatif

Toxicité pour la reproduction

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Non classé

11/18



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4.4'-Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2.3-epoxypropane méthanol

Contact avec la peau Ingestion Inhalation – vapeurs: nerfs optiques,

Système nerveux central. - Catégorie 1 Risque avéré d'effets graves pour

les organes.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4.4'-Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Non classé

Risque d'Aspiration

Produit: Non classé

Composants:

4.4'-Non classé

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Non classé

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.;

Composants:

4,4'-Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.;

Autres dangers Produit:

Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir

sous point 2 "Identification des dangers".;



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): Approximatif 11,5 mg/l

Isopropylidenedicyclohe xanol, oligomeric reaction products with 1-

chloro-2,3epoxypropane

méthanol CL 50 (Perche-soleil bleue, 96 h): 15.400 mg/l littérature

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- CE50 (Daphnia magna, 48 h): 18,3 mg/l Isopropylidenedicyclohe NOEC (Daphnia magna, 48 h): 10 mg/l

xanol, oligomeric

reaction products with 1-

chloro-2,3epoxypropane

méthanol CE50 (Daphnia magna, 96 h): 18.260 mg/l littérature

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): > 100 mg/l (OCDE

Isopropylidenedicyclohex 201)

anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte), 96 h): Approximatif 22.000

mg/I (OCDE 201) littérature

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- CE50 (boue activée, 3 h): > 1.000 mg/l (OECD 209)

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol CE50 (boue activée, 3 h): > 1.000 mg/l (OECD 209) littérature

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- NOEC (Oncorhynchus mykiss, 96 jr): 7,5 mg/l

Isopropylidenedicyclohe xanol, oligomeric reaction products with 1-



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

chloro-2,3epoxypropane

méthanol Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- NOEC (Daphnia magna, 48 jr): 10 mg/l

Isopropylidenedicyclohe xanol, oligomeric

reaction products with 1-

chloro-2,3epoxypropane

méthanol Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- NOEC (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): > 100 mg/l (OCDE

Isopropylidenedicyclohex 201)

anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Aucune information disponible.

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- CE50 (boue activée, 3 h): > 1.000 mg/l (OECD 209)

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol CE50 (boue activée, 3 h): > 1.000 mg/l (OECD 209) littérature

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- 0 % (28 jr, OECD 301 D) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol 98 % (28 jr, (DOC; modif. OECD screening test / OECD 301 E)) Examen

interne Ce produit est facilement biodégradable., aérobique

Rapport DBO/DCO

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Leuciscus idus(Ide), Facteur de Bioconcentration (BCF): < 10 (Mesurée)

Aucune bio-accumulation significative.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit: Log Kow: non mesuré

Composants:

4,4'- Log Kow: 3,84

Isopropylidenedicyclohex anol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

méthanol Log Kow: -0,77

12.4 Mobilité dans le sol:

Produit Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohexano

I, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-

epoxypropane

méthanol terre - Log Koc: 1 (calculé) On ne s'attend pas à une absorption par le

sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Produit Aucune information disponible.

Composants:

4,4'- Substance VPVB non classée Isopropylidenedicyclohexano Substance PBT non classée

I, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-

epoxypropane

méthanol Substance VPVB non classée,

Substance PBT non classée

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Composants:

CH

4,4'- Aucune information disponible.

Isopropylidenedicyclohexano I, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane

2023-05-25



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

méthanol La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes:

Autres dangers

Produit: Le produit est classé comme étant sensiblement dangereux pour

l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser

s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Aucune information disponible.

Méthodes d'élimination: compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être

transporté dans une installation d'incinération agréée

Emballages Contaminés: Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et

contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1 ONU/N° d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021 Remplace la version: 06.04.2020

marché et d'utilisation:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration	L'emballage doit être étiqueté de façon visible, lisible et indélébile comme suit :
méthanol	67-56-1		aucune

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications: Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; ADN - Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales; AGW - Occupational exposure limit; ASTM - Société américaine de contrôle de matériaux; AwSV - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; BSB -Biochemical oxygen demand; c.c. - récipient fermé; CAS - Société d'attribution de numéros CAS; CESIO - Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires; CSB - Chemical oxygen demand; DMEL - Niveau effet minimal dérivé; DNEL -Niveau effet zéro dérivé; EbC50 - median concentration in terms of reduction of growth; EC -Effective concentration; EINECS - Inventaire européen sur les produits chimiques; EN -European norm; ErC50 - median concentration in terms of reduction of growth rate; GGVSEB - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale; GGVSee - Décret sur les matières dangereuses mer: GLP - Bonne pratique de laboratoire: GMO - Organisme modifié par voie génétique: IATA - Association internationale de transport par avion; ICAO - Organisation internationale d'aviation civile; IMDG - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau; ISO - Organisation internationale de normalisation; LD/LC - lethal dosis/concentration; LOAEL - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.; LOEL - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences; M-Factor - multiplying factor; NOAEL - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.; NOEC - Concentration sans effet pouvant être observé; NOEL - Dose sans effet pouvant être observé; o.c. - récipient ouvert; OECD -Organisation pour la coopération et le développement économiques: **OEL** - Valeurs limites d'air au poste de travail; PBT - Persistant, bio-accumulatif, toxique; PNEC - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.; **REACH -** Enregistrement REACH; **RID -** Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail; SVHC - Substances liées à des craintes particulières; TA - Instruction technique; TRGS - Règles techniques pour les matières dangereuses; vPvB - très persistant, très bio-accumulable; WGK - Classe de contamination de l'eau

Principales références de la littérature et sources de données:

Aucune information disponible.



Version: 1.3

Date de Publication: 18.03.2019 Date de dernière révision: 13.09.2021

Remplace la version: 06.04.2020

Informations de formation: Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à

observer.

Informations de révision Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en

marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique Avis de non-responsabilité:

sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entrainent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits recus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent